

Débats et mobilisations autour de l'élevage

Une transformation des normes sociales

*Elsa Delanoue, ED Sociétés Temps Territoires, laboratoire ESO
Espaces et Sociétés, CNRS UMR 6590, Université Rennes 2*

32

Revue *Traits-d'Union*

#10 La condition animale : stratégies discursives et représentations

Résumé : Une controverse autour de l'élevage oppose le secteur agricole aux associations de protection de l'environnement et des animaux, et tend à transformer les normes sociales régissant les rapports aux animaux et à l'alimentation. L'analyse quantitative et qualitative des discours militants et un retour sur l'évolution sociohistorique de la controverse montrent qu'actuellement, c'est vers une prise de distance avec une forme d'élevage perçue comme dégradant le bien-être des animaux qu'évoluent les normes réglementaires, professionnelles et culturelles. La controverse autour de l'élevage contribue à abolir les clivages traditionnels entre l'agriculture et le reste de la société, et traduit une volonté d'une partie de la société française de se réappropriier la manière dont sont produits les aliments qu'elle consomme.

Mots-clés : Élevage, controverse, bien-être animal

Abstract: A controversy on livestock farming opposes the agricultural sector to animalists and environmentalists NGOs, and leads to a transformation of social norms governing our relationships with animals and our alimentation. Both a qualitative and quantitative analysis of the militant speeches and a return on the sociohistoric evolution of the controversy show that currently, regulatory, professional and cultural standards are evolving towards a distancing from a form of animal husbandry perceived as degrading animal welfare. The controversy contributes to abolish traditional cleavages between society and agriculture, and translates the will of some part of the French society to reappropriate the production of its food.

Keywords: Livestock farming, controversy, animal welfare

L'élevage français a connu, au cours des dernières décennies, des évolutions structurelles et fonctionnelles importantes : le cheptel s'est concentré dans des bassins de production, les élevages se sont agrandis, spécialisés et automatisés, et de nombreuses petites structures ont disparu faute de rentabilité ou de candidats à la reprise¹. Les impacts de l'élevage sur l'environnement naturel, sur les humains et la sensibilité de la population aux conditions de vie des animaux servent de justification à une critique parfois radicale des modes d'élevages et portée dans l'espace public par les associations de protection de l'environnement et des animaux. Ces critiques servent de point d'accroche à des débats de société qui témoignent, plus largement, de l'existence de différentes façons de penser l'élevage et les animaux domestiques.

En tant que discussion sur une question, motivée par des opinions ou des interprétations divergentes, on peut considérer les débats sur l'élevage comme une controverse dont l'avenir de l'activité est l'enjeu. Plus précisément, les débats autour de l'élevage sont ici envisagés comme une controverse pour expliquer le processus à travers lequel ils transforment les normes sociales, qu'il s'agisse des normes alimentaires (diminution ou arrêt de la consommation de produits animaux) ou de celles qui cadrent les relations entre humains et animaux d'élevage (avec la notion de bien-être animal par exemple).

L'objectif de cet article est d'interroger cette controverse et d'en étudier la dynamique pour analyser le processus par lequel les débats aboutissent à une transformation des normes qui régissent notre relation à l'animal et à l'alimentation². Nous présenterons dans un premier temps le cadre théorique et la méthodologie mise en œuvre pour l'analyse, puis nous décrirons les composants de la controverse autour de l'élevage. Une revue sociohistorique de la constitution du bien-être animal en tant qu'enjeu de société sera ensuite développée, puis nous proposerons une analyse des stratégies discursives des associations de protection animale. L'ensemble de ces développements montrera finalement en quoi la controverse autour de l'animal d'élevage induit des transformations des normes sociales.

I Cadrage théorique et méthodologique

La revue bibliographique montre que les travaux permettant d'éclairer les situations de conflit entre élevage et société, mettent en œuvre différentes approches : mobilisation du concept d'acceptabilité sociale³, enquêtes territorialisées sur des conflits locaux⁴ ou encore analyses de controverses particulières concernant plus ou moins directement l'élevage⁵. C'est ce concept de controverse qui a retenu notre intérêt pour l'analyse des débats autour de l'élevage, car il reflète particulièrement bien le processus délibératif impliquant des acteurs et des échanges d'arguments multiples. L'originalité de notre propos est d'appliquer ce concept de controverse à l'activité d'élevage prise dans sa globalité.

À la différence d'autres types de négociations ou de débats ayant lieu dans des sphères privées, la particularité d'une controverse est de se dérouler devant un public, qui tient rôle à la fois de juge et partie dans les affrontements⁶. Tout l'enjeu, pour les parties prenantes d'une controverse, est en effet de rallier le public à leur cause⁷. Pour cela, ils exercent différents types de rapports de force⁸, au sein desquels la diffusion de leurs arguments⁹, leur gestion de l'affectivité¹⁰ et leur degré de confiance¹¹ auprès du public sont déterminants. À partir des différentes définitions élaborées par les sociologues des controverses, nous approchons ici la controverse autour de l'élevage comme un processus formé autour d'incertitudes par des acteurs aux intérêts divergents, qui échangent des arguments sur leur vision du monde, par un public tenant rôle d'arbitre et de juge dans ces échanges, et par des rapports de force entre les acteurs qui tentent d'imposer leur vision du monde en ralliant le public à leur cause.

Les techniques d'enquête mobilisées pour analyser cette controverse et ses composantes s'appuient principalement sur les méthodes qualitatives. Le recueil de témoignage, en particulier, est essentiel pour percevoir les univers cognitifs et normatifs des acteurs. En tout, une soixantaine d'entretiens ont été conduits entre 2013 et 2016 auprès des principales parties prenantes s'exprimant dans la controverse autour de l'élevage : professionnels des filières d'élevage (éleveurs, salariés et administratifs d'interprofessions, élus de syndicats agricoles, conseillers agricoles

et ingénieurs agronomes), salariés d'associations de protection des animaux et de l'environnement, scientifiques, journalistes, décideurs politiques et acteurs du secteur marchand (salariés d'entreprises de l'agro-alimentaire ou de la grande distribution). Les entretiens ont permis de recueillir le point de vue de ces acteurs sur l'élevage ou les conflits engendrés localement par des projets d'élevage. Cette enquête qualitative a été complétée par un croisement avec des données quantitatives recueillies au moyen d'un questionnaire fermé diffusé sur internet auprès d'un large panel de citoyens (2000 citoyens représentatifs de la population française en termes d'âge, de sexe, de lieu de vie et de profession¹²), grâce à la méthode des quotas qui consiste à s'assurer de la représentativité d'un échantillon en lui affectant une structure similaire à celle de la population de base). Les tris à plat et analyses croisées de segments de la population¹³ ont permis de quantifier les points de vue des citoyens et de repérer les segments de population caractérisés selon leurs réponses.

Incertitudes, acteurs et publics : une controverse triadique

La controverse autour de l'élevage se nourrit d'incertitudes autour desquelles s'organisent les acteurs qui, par leur argumentation, tentent d'apporter des réponses pour convaincre le public de rallier leur point de vue. Le recensement des incertitudes entourant l'élevage a été réalisé par l'examen croisé des discours des acteurs recueillis lors des entretiens semi-directifs, par l'observation participante, par les échanges ayant eu lieu lors des *focus-groups*¹⁴ et par l'analyse de documents de communication. Ces incertitudes s'agrègent autour de trois grands enjeux — l'impact environnemental, la condition animale et la sécurité sanitaire —, qui rassemblent eux-mêmes de multiples points de débat sur des questions plus précises, comme la contribution de l'élevage aux émissions de gaz à effet de serre ou encore la pollution de l'eau par les effluents d'élevage pour l'enjeu environnemental. L'ensemble des incertitudes à l'origine de débats autour de l'élevage est présenté dans le Tableau 1.

Environnement <i>Impact des activités humaines sur les milieux naturels</i>	Condition animale <i>Traitement des animaux d'élevage</i>	Sécurité sanitaire <i>Impact de l'élevage sur la santé</i>	Organisation <i>Modèles de développement</i>
<ul style="list-style-type: none"> • Émissions de GES • Pollution des eaux • Alimentation des animaux (soja, OGM, ...) • Utilisation de ressources (eau, terres) • Nuisances (odeurs, bruits) 	<ul style="list-style-type: none"> • Définition du bien-être animal • Logement des animaux • Prise en charge de la douleur • Éthique animale 	<ul style="list-style-type: none"> • Antibiotiques • Épizooties, zoonoses 	<ul style="list-style-type: none"> • Système intensif • Concentration géographique

Tableau 1 : Les incertitudes autour de l'élevage en France

On remarque tout d'abord que ces incertitudes se réfèrent à deux registres principalement : la science et l'éthique. Les incertitudes scientifiques concernent tous les sujets techniques auxquels une alternative pratique doit être trouvée ou bien ceux concernant des méthodes d'évaluation d'impact, comme les incertitudes autour des diverses pollutions ou de la gestion de la sécurité sanitaire, par exemple. Les incertitudes éthiques concernent les sujets qui ont trait à la morale, aux pratiques garantissant un élevage juste, principalement les incertitudes entourant la manière de traiter les animaux. L'inscription des incertitudes dans deux registres en apparence contradiction — le registre scientifique et le registre moral — implique, de la part des acteurs de la controverse, une adaptation de leurs actions et de leurs argumentations. Les incertitudes scientifiques admettent, en effet, des solutions techniques et des arguments objectifs, tandis que les incertitudes morales s'ancrent dans le registre émotionnel et requièrent des solutions éthiques. Pour réduire l'incertitude entourant l'élevage, l'argumentation scientifique seule est insuffisante car elle ne répond pas aux questions éthiques et aux émotions qu'elles déclenchent (et notamment, ne permet pas d'apaiser l'indignation que certaines pratiques suscitent) et, à l'inverse, les arguments ne faisant appel qu'au registre émotionnel risquent de se heurter à des incompatibilités techniques ou d'être dénigrées par le monde scientifico-technique.

La constitution du bien-être animal comme enjeu de société

Au XIX^e siècle, la diffusion d'une reconnaissance de la sensibilité animale, concomitamment à la diffusion de la mécanisation agricole, génère des incertitudes quant aux traitements acceptables des animaux domestiques. Ces incertitudes conduisent à la mise en place des premières lois de protection animale (dont la loi Grammont en 1850), mais ces dernières n'infléchissent pas la conception utilitariste et mécanique de l'animal portée par le processus d'industrialisation¹⁵. Ainsi, si des incertitudes émergent autour de la question animale, la nécessité quasi vitale de la modernisation et d'une augmentation des productions, ainsi que le consensus social les entourant, les empêchent de se constituer en véritable controverse. Les conceptions d'un animal d'élevage en tant qu'objet à maîtriser perdurent et conduisent progressivement aux contradictions desquelles résultent, en partie, la controverse actuelle sur l'élevage.

C'est au milieu du XX^e siècle que s'exacerbent ces contradictions. Au sortir de la Seconde Guerre mondiale, la France est ruinée et amputée d'une grande partie de ses ressources agricoles. Comme après la Première Guerre mondiale, la taille et la qualité du cheptel sont considérablement dégradées. Il s'agit alors de reconstruire le pays et de réactiver la production nationale alors que le nombre d'agriculteurs diminue. Pour cela, l'optimisation des exploitations passe d'une part par la conception de bâtiments adaptés, faciles à entretenir et accessibles financièrement, et d'autre part par la maximisation de la productivité des animaux¹⁶. Ces transformations, alliées aux avancées en recherche génétique, contribuent à la constitution d'un cheptel français de mieux en mieux adapté à l'objectif productiviste de l'agriculture : les animaux produisent plus, plus vite et meurent moins, notamment car ils sont mieux adaptés aux conditions d'élevage dans lesquelles ils sont placés¹⁷. L'élevage de groupes d'animaux homogènes (en âge ou en taille par exemple) se généralise, pour des raisons sanitaires et logistiques notamment, mais contribue à faire perdre à l'animal domestique son individualité¹⁸. En production porcine, la rationalisation des techniques d'élevage se traduit notamment par la contention

individuelle des truies (la réduction des libertés de mouvements de la truie limite les risques d'écrasement des porcelets), l'utilisation de caillebottis intégral au sol en remplacement des sols pleins paillés pour réduire le temps de travail et améliorer l'hygiène, et par le rationnement de l'alimentation pour mieux contrôler la croissance des animaux. En volailles de ponte, l'élevage en cages superposées (batterie) se développe au milieu des années 1960. Les poulettes y sont strictement rationnées, avec des mises à jeun pour éviter leur surdéveloppement grasseux. Quant aux vaches laitières, elles deviennent de « véritables machines de haute précision » dont il s'agit d'« exploiter au mieux le potentiel de l'usine ruménale¹⁹ ». C'est finalement un mouvement général d'artificialisation de la vie de l'animal que l'on observe : l'alimentation, la reproduction et la croissance des animaux sont contrôlées par l'éleveur et ses organismes de conseil.

C'est dans ce contexte, à la fin des années 1960, que se diffuse en France le concept de bien-être animal, déjà pensé en Angleterre. Il émerge d'abord dans le domaine scientifique, où des revendications sur le traitement des animaux dans les élevages s'expriment chez certains zootechniciens qui développent le sentiment de « torturer des bêtes auxquelles ils s'étaient attachés par la force des choses²⁰ » dans leur métier. Le concept de « bien-être animal » proprement dit apparaît grâce à des travaux d'éthologues qui montrent que les environnements confinés peuvent engendrer des frustrations, voire des souffrances, en empêchant l'animal d'exprimer pleinement son comportement naturel²¹. Le concept se diffuse progressivement et une définition en est proposée en 1992 par le Farm Animal Welfare Council, fédération britannique des associations de protection animale ; elle fait date dans le développement du concept. Elle s'appuie sur les « Five Freedoms », les cinq libertés de l'animal à respecter pour garantir son bien-être : ne pas souffrir de faim ni de soif ; ne pas souffrir de contrainte physique ; être indemne de douleurs, de blessures et de maladies ; avoir la liberté d'exprimer des comportements normaux ; être protégé de la peur et de la détresse. Cette définition est reprise par les associations de protection animale, ainsi que dans l'approche réglementaire du bien-être animal à l'échelle européenne.

Dans ce contexte, la première association française dédiée à la protection des animaux d'élevage, l'Œuvre d'Assistance aux Bêtes d'Abattoirs (OABA), est créée dès 1961. Elle lutte pour l'amélioration des méthodes d'abattage et s'engage pour réformer l'élevage en vue d'améliorer la situation des animaux. En d'autres termes, c'est une association que l'on peut qualifier de « welfariste » en raison de ses préoccupations pour l'amélioration du bien-être en élevage. Même si ces initiatives ont permis de poser un nouveau regard sur l'animal, ce n'est qu'à partir de 1975 qu'une nouvelle éthique animale se diffuse. Le philosophe australien Peter Singer publie, cette année-là, *Animal Liberation* (« La Libération Animale »), ouvrage dans lequel il développe la théorie antispéciste remettant radicalement en cause notre rapport aux animaux²². Selon lui, il n'existe aucun critère moral pertinent permettant de distinguer l'ensemble des humains et l'ensemble des autres animaux. Ses arguments contribuent à l'émergence d'un mouvement de « libération animale », dont les militants forment progressivement des collectifs que l'on peut qualifier d'« abolitionnistes » en raison de leur revendication d'abolition de l'exploitation d'animaux. Si cette mouvance anti-élevage n'a, à l'époque, que peu d'écho en France, elle témoigne tout de même de la diffusion de courants questionnant nos rapports aux animaux et du « dilemme moral » que représente l'alimentation carnée.

Ainsi, la deuxième partie du XX^e siècle voit l'essor du militantisme animaliste, critique envers l'élevage. Les éthiques animales en structuration entraînent le renforcement des incertitudes sur l'animal et son exploitation par l'humain. Plus

généralement, cette période voit se poursuivre un mouvement général d'artificialisation de l'animal d'élevage que les revendications animalistes tentent de contrer. Si la cause animale est antérieure à cette époque, le XX^e siècle est finalement celui de la structuration et de l'organisation des acteurs en lutte dans la controverse actuelle, que ce soit du côté du monde agricole ou de celui des collectifs animalistes.

Plus récemment, les épidémies d'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB, épidémie plus communément appelée « crise de la vache folle ») de 1996 et de 2000 marquent des évolutions radicales dans la perception de l'élevage par la société, en révélant le hiatus entre le monde de l'élevage et son évolution d'une part et le reste de la société d'autre part²⁴. La découverte, par les consommateurs, des pratiques d'élevage et d'alimentation des animaux suscite leur indignation, et ils réagissent en diminuant fortement leur consommation de viande bovine (de plus de 20% en France²⁵). Cette crise engage un débat sur les pratiques d'élevage dans lequel un plaidoyer pour un retour vers des techniques de production traditionnelles et naturelles prend de l'importance. Elle aboutit à de réels changements dans le milieu agricole : elle débouche concrètement sur une modification de certaines pratiques d'élevage (notamment en termes d'alimentation des animaux et de traçabilité) mais elle place surtout le monde agricole dans une posture de justification de ses pratiques face au reste de la société. La crise de la vache folle est déterminante car elle correspond à une médiatisation sans précédent non seulement des effets induits de l'élevage et des risques que l'activité présente (notamment pour le bien-être des animaux), mais aussi des arguments remettant en cause l'industrialisation de l'agriculture.

Stratégies discursives des associations de protection animale

Les associations de protection animale se financent majoritairement par les dons des particuliers. L'accès aux médias et la communication grand public sont un enjeu important pour se faire connaître et collecter de nouvelles donations, et donc pour asseoir ou faire avancer leur position au sein de la controverse. Elles dépensent donc nécessairement une importante force de travail en actions de communication pour percevoir des financements privés.

On observe que leurs stratégies discursives s'appuient souvent sur le registre émotionnel ou utilisent des registres d'argumentation anthropomorphiques, c'est-à-dire qui créent des analogies entre la condition des animaux et celle des humains, pour faciliter l'identification et susciter l'indignation. Pour cela, elles choisissent un vocabulaire qui procède d'une mise en parallèle des conditions des humains et de celles des animaux. La comparaison des femmes violées à celles des vaches inséminées artificiellement dans la campagne de l'association abolitionniste PETA en 2017, ou la campagne « Elle aussi est une mère » de L214 contre l'élevage laitier diffusée pendant la fête des mères 2015, par exemple, s'appuient sur des dispositifs de sensibilisation censés déclencher des sentiments d'injustice et de révolte de la part du public, par identification au sort des animaux. Ces stratégies discursives visent à amener les citoyens à traduire l'émotion déclenchée par un arrêt de leur consommation de produits animaux.

On ressent, chez les acteurs de l'élevage, un attachement fort à l'argumentation scientifico-technique et une valorisation de la rationalité scientifique et de l'objectivation, comme l'illustrent ces propos d'un salarié de l'interprofession porcine qui évoque l'argumentation des associations de protection animale :

[Dans le discours des associations], on tombe dans l'irrationnel et, face à ça, on [les professionnels de l'élevage] a énormément de mal à essayer de faire revenir le débat vers quelque chose qui puisse s'analyser de manière rationnelle, en disant : « parlons des effets, les uns derrière les autres, et voyons dans quelle mesure c'est un problème, et ce qu'on peut faire en termes de bonnes pratiques pour que ça puisse être acceptable ». Mais le débat n'en vient pas là avec les associations qui restent dans l'irrationnel²⁶ !

Dans cet extrait d'entretien, on note un dénigrement des arguments faisant appel à l'émotion, qualifiés d'« irrationnels ». Les associations, longtemps discréditées par le monde de l'élevage qui les accusait de manquer de rigueur et de professionnalisme car argumentant uniquement sur le registre émotionnel, se sont mises progressivement à employer dans leurs discours le registre scientifique. Au cours des années 2010, cette professionnalisation s'est effectuée par l'embauche, au sein de leurs salariés, d'ingénieurs agronomes, de vétérinaires et de juristes sensibles à leur cause, connaissant le secteur agricole et les pratiques d'élevage, et capables d'argumenter scientifiquement et de critiquer les arguments du secteur agricole. Plus globalement, on note deux grandes tendances dans les stratégies des associations de protection animale, entre celles qui cherchent à dénoncer des « mauvaises » pratiques d'élevage et celles qui cherchent à promouvoir les bonnes pratiques. L'association welfariste CIWF (*Compassion In World Farming*), par exemple, valorise et récompense les initiatives agricoles qu'elle juge vertueuses sur le plan du bien-être animal. L'association abolitionniste L214, quant à elle, dévoile des actes de cruauté envers les animaux par la diffusion de vidéos montrant des situations de maltraitance animale. Ces différentes stratégies sont à mettre en relation avec le positionnement des associations par rapport au secteur de l'élevage. CIWF, en effet, est dans un objectif de dialogue avec la profession pour influencer les pratiques d'élevage, car elle juge primordial d'agir auprès des premiers acteurs concernés, c'est-à-dire les filières, pour les inciter à améliorer la prise en compte de l'environnement et du bien-être animal. Pour cette association, la réalisation d'actions perçues comme agressives par les éleveurs risque de complexifier cette construction de relations. L214, au contraire, ne cherche pas de partenariat avec le monde agricole, mais incite le public à se détourner des produits de l'élevage par la dénonciation de mauvaises pratiques. D'autres associations abolitionnistes, comme 269-Life dont la stratégie s'appuie sur la désobéissance civile, s'opposent radicalement à l'idée de travailler en collaboration avec les filières d'élevage pour tenter de les amener à modifier leurs pratiques : pour elles, il est hors de question de dialoguer avec les acteurs qu'elles assimilent à des tortionnaires d'animaux.

Plus globalement, l'enjeu pour les parties prenantes de la controverse est de gagner la confiance du public. Pour cela, les associations mettent à profit les relations interpersonnelles, notamment au travers de leurs actions impliquant les bénévoles allant à la rencontre des citoyens. Toutefois, il est difficile de toucher un large public par des relations interpersonnelles. Pour pallier cela, certaines associations s'appuient sur l'intervention de personnalités dans les médias, faisant passer leurs arguments en s'appuyant sur la confiance dont ces personnalités bénéficient, aboutissant à une forme de personnification de leur message. Les positions végétariennes, par exemple, sont relayées par de nombreuses personnalités internationales (acteurs, chanteurs,...) rendant le sujet attractif pour les médias, y compris ceux qui ne sont pas spécialisés sur le sujet, touchant ainsi un public d'autant plus large²⁷.

Dans le monde de l'élevage, quelques éleveurs commencent à s'emparer des réseaux sociaux. Ces initiatives, dans lesquelles les éleveurs filment de courtes vidéos sur leur quotidien ou racontent leur métier par écrit, permettent d'une part de diffu-

ser le point de vue de l'éleveur auprès des citoyens potentiellement très éloignés de l'élevage, et d'autre part d'entretenir une relation interpersonnelle et régulière avec les spectateurs ou lecteurs. D'après les multiples enquêtes réalisées dans le cadre de ce travail, il a pu être constaté que les professionnels de l'élevage, lorsqu'ils sont perçus de manière désincarnée, c'est-à-dire en dehors de toute relation sociale concrète, ne bénéficient pas de la confiance du public. On note en effet une forme de défiance du public envers un « lobby de la viande » perçu comme un acteur de l'agro-industrie.

La suite de cet article se concentre sur l'analyse de la manière dont les prises de position des acteurs et publics de cette controverse traduisent des changements de normes sociales dans les domaines professionnels, culturels et alimentaires. En particulier, nous nous intéressons ici à la montée des préoccupations sociétales pour le traitement des animaux d'élevage.

Une transformation des normes professionnelles, culturelles et alimentaires

L'analyse statistique des résultats du sondage, croisée avec l'enquête qualitative, a mis en évidence cinq profils d'individus selon leurs attentes envers l'élevage français²⁸. 51% des citoyens appartiennent à un profil « Progressiste ». Ce profil rassemble des individus qui se montrent inquiets vis-à-vis des pratiques d'élevage, qu'ils connaissent mal, mais qui souhaitent poursuivre leur consommation de produits animaux. Ils se déclarent en demande d'une amélioration plus ou moins importante des conditions d'élevage, notamment sur le plan du bien-être animal. 24% des répondants se retrouvent dans un profil « Alternatif » qui associe une consommation modérée et en baisse de produits animaux, avec une demande de modes d'élevages alternatifs et de produits labellisés (biologiques, plein air, AOP,...) et avec une opposition forte au système intensif. 10% ont un profil de « Compétiteurs » : ils sont satisfaits de l'élevage actuel dont ils souhaitent voir s'améliorer les performances économiques. 3% des citoyens interrogés semblent « Sans avis » et peu intéressés par le sujet : l'alimentation n'est pas une source de préoccupation pour eux. Et enfin, 2% des citoyens se rapprochent d'un profil « Abolitionniste » : ils ne consomment pas ou peu de produits animaux, et sont moralement opposés à l'exploitation animale²⁹. Par ailleurs, seuls 1,5% des répondants se déclarent végétariens et 0,15% végétariens. 14% des répondants déclarent toutefois envisager de cesser et 18% de diminuer leur consommation de viande.

Plus globalement, ce sont les statuts du vivant qui sont en redéfinition. L'évolution des rapports humains avec les animaux alimentent le débat public sur l'élevage. Le dévoilement public de conditions d'élevage cruelles pour les animaux a contribué à mettre en lumière un désajustement entre certains modes d'élevage et d'abattage avec la sensibilité envers l'animal. La question de la mise à mort des animaux est cruciale et est au cœur de la redéfinition de l'activité. Cette finalité de l'élevage n'est acceptée qu'à des conditions qui deviennent de plus en plus précises quant aux conditions d'élevage des animaux. En d'autres termes, la consommation de produits animaux ne devient possible que si leur production répond à des exigences particulières, qui font l'objet d'ajustements individuels et collectifs, conditions *sine qua non* à l'acceptation de l'abattage des animaux. Globalement, c'est à un rejet des systèmes de productions privatifs de liberté pour les animaux que l'on assiste, à une intolérance face aux pratiques douloureuses et à une opposition aux élevages responsables de nuisances. Cette nouvelle norme d'élevage se fonde également sur les transformations des normes alimentaires. La norme sociale

qui semble s'installer est celle de manger moins mais mieux de viande, pour des raisons environnementales, de santé et de respect de l'animal.

Finalement, la controverse autour de l'élevage est un forum hybride³⁰, dans lequel tous les acteurs sont légitimes à exposer leur point de vue. En cela, elle contribue à l'expression du débat démocratique et montre que le politique n'est plus cantonné aux sphères décisionnelles occupées par des représentants élus mais que tout un chacun peut l'investir. La controverse autour de l'élevage abolit les clivages traditionnels entre la société et l'agriculture, et traduit une volonté d'une partie de la société de se réapproprier la manière dont sont produits les aliments qu'elle consomme. Les évolutions dans les normes sociales, qu'elles soient formelles ou informelles, montrent que la tendance générale est à une réadaptation des systèmes de production aux écosystèmes et aux comportements animaux naturels. Les éleveurs et les filières sont directement impactés par cette situation : les remises en cause de l'élevage ou des modèles intensifs d'élevage influent à la fois sur les choix des systèmes mis en œuvre et sur l'attractivité des métiers de l'élevage. Des changements dans les normes professionnelles sont déjà à l'œuvre. Ici, des acteurs du secteur privé boudent un mode de production (arrêt ou projet d'arrêt de la commercialisation des œufs produits en cage par la quasi-totalité des enseignes de grande distribution françaises, par exemple). Là, des concertations entre l'interprofession du bétail et des viandes (Interbev) et des ONG environnementalistes se mettent en place pour identifier les marges de progrès de la filière en termes d'impacts sur l'environnement. À travers la controverse de l'élevage, c'est finalement une norme sociale du « bon » élevage, dans lequel la place de l'animal est repensée, qui est en train de se construire. •

¹ Roguet Christine, Gaigne Carl, Chatellier Vincent, Cariou Sylvain, Carlier Marie, Chenut Romaric, Daniel Karine et Perrot Christophe, « Spécialisation territoriale et concentration des productions animales européennes : état des lieux et facteurs explicatifs », *INRA Productions Animales*, vol. 28, n°1, 2015, p. 5-22.

² Delanoue Elsa, *Débats et mobilisations autour de l'élevage. Analyse d'une controverse*, Thèse de doctorat en sociologie, sous la direction de Véronique Van Tilbeurgh, Rennes, Université Rennes 2 – Laboratoire ESO, 2018.

³ Caron-Malenfant Julie et Conraud Thierry, *Guide pratique de l'acceptabilité sociale : pistes de réflexion et d'action*, Montréal, DPRM Éditions, 2009 et Batellier Pierre, « Acceptabilité sociale des grands projets à fort impact socio-environnemental au Québec : définitions et postulats », *VertigoO*, vol. 16, n°1, 09 mai 2016, en ligne : <http://vertigo.revues.org/16920> [consulté le 27 novembre 2017].

⁴ Torre André, Melot Romain, Bossuet Luc, Cadoret Anne, Caron Armelle, Darly Ségolène, Jeanneaux Philippe, Kirat Thierry et Pham Hai Vu, « Comment évaluer et mesurer la conflictualité liée aux usages de l'espace ? Éléments de méthode et de repérage », *VertigoO*, vol. 10, n°1, 29 mars 2010, en ligne : <http://vertigo.revues.org/9590> [consulté le 15 juillet 2014] et Granec Marie-Laurence, Salinas Mathilde, Ramonet Yannick, Boudes Philippe et Selmi Adel, « Analyse des déterminants et des conséquences des conflits locaux : Profils et stratégies des opposants et promoteurs de projets porcins », *Économie rurale*, n°357 - 358, 2017, p. 57 - 71.

⁵ Hommel Thierry et Godard Olivier, « Trajectoire de contestabilité sociale et production d'OGM à usage agricole », *Économie rurale*, vol. 270, n°1, 2002, p. 36 - 49 et Dockes Anne-Charlotte, Guinot Caroline, Kling-Eveillard Florence, Fourdin Simon et Barbier Marc, « Etudier les controverses : approche méthodologique et application à la question de la consommation de viande rouge et des gaz à effet de serre », *Rencontres autour des recherches sur les ruminants*, vol. 19, 2012, p. 17 - 20.

⁶ Callon Michel, « Éléments pour une sociologie de la traduction. La domestication des coquilles Saint-Jacques et des marins-pêcheurs dans la baie de Saint-Brieuc », *L'Année sociologique (1940-1948)*, 1986, vol. 36, p. 169 - 208 et Latour Bruno, « Pasteur et Pouchet : hétérogénéité de l'histoire des sciences » dans *Éléments d'histoire des sciences*, Paris, Bordas, coll. « Cultures », 1989, p. 422 - 445 et Callon Michel et Latour Bruno, « Le grand Léviathan s'apprivoise-t-il ? » dans *Sociologie de la traduction. Textes fondateurs*, Paris, Mines Paris Les Presses, coll. « Sciences sociales », 2006, p. 11 - 32.

⁷ Lemieux Cyril, « À quoi sert l'analyse des controverses ? », *Mil neuf cent. Revue d'histoire intellectuelle*, vol. 25, n°1, 2007, p. 191 - 212.

⁸ Callon Michel, Lascoumes Pierre et Barthe Yannick, *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*, Points, coll. Essais, 2001.

⁹ Chateauraynaud Francis, « Invention argumentative et débat public : regard sociologique sur l'origine des bons arguments », *Cahiers d'économie politique*, vol. 2, n°47, 2004, p. 191-213.

¹⁰ Traïni Christophe, « Les émotions de la cause animale : Histoires affectives et travail militant », *Politix*, vol. 93, n°1, 2011, p. 69 - 92.

¹¹ Van Tilbeurgh Véronique et Ollitrault Sylvie, « Plainte de santé et attribution de la confiance dans les réseaux territorialisés » in Calvez Marcel, *Santé et territoires. Des soins de proximité aux risques environnementaux*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2016, p. 188 - 204.

¹² La représentativité est assurée grâce à la méthode statistique des quotas qui consiste à affecter à l'échantillon une structure similaire à celle de la population de référence, permettant les extrapolations.

¹³ Les tris à plats consistent en l'observation de la structure d'une variable à partir de la distribution (effectifs et fréquences) de ses différentes modalités. Le tri croisé consiste à ajouter une variable supplémentaire au tri à plat afin d'obtenir des statistiques spécifiques à chaque segment caractéristique de l'échantillon de population (selon l'âge ou le sexe, par exemple).

¹⁴ L'entretien semi-directif consiste en un entretien individuel (ou à groupe très restreint) durant lequel les questions posées par l'enquêteur sont ouvertes et favorisent l'expression libre de l'enquêté. L'observation participante consiste à étudier les pratiques et représentations d'un collectif en s'y intégrant, en partageant son mode de vie ou de travail et ses différentes activités. Le *focus-groups* est un groupe de discussion de moins de dix personnes, invitées par l'enquêteur à échanger leurs points de vue sur des thématiques proposées.

¹⁵ Pelosse Valentin, « Imaginaire social et protection de l'animal. Des amis des bêtes de l'an X au législateur de 1850 (1ère partie) », *L'Homme*, vol. 21, n°4, 1981, p. 5-33 ; Pelosse Valentin, « Imaginaire social et protection de l'animal. Des amis des bêtes de l'an X au législateur de 1850 (2ème partie) », *L'Homme*, vol. 22, n°1, 1982, p. 33-51 ; Digard Jean-Pierre, *L'homme et les animaux domestiques, anthropologie d'une passion*, Fayard, 1990.

¹⁶ Risse Jacques, *Histoire de l'élevage français*, Paris, L'Harmattan, coll. Alternatives Paysannes, 1994.

¹⁷ Landais Étienne et Bonnemaire Joseph, « La zootechnie, art ou science ? Entre nature et société, l'histoire exemplaire d'une discipline finalisée », *Courrier de l'environnement de l'INRA*, vol. 27, 1996, p. 23 - 44.

¹⁸ Larrère Catherine et Larrère Raphaël, « Le contrat domestique », *Courrier de l'environnement de l'INRA*, 1997, n°30, p. 5 - 19.

¹⁹ Risse Jacques, *op.cit.*

²⁰ Larrère Catherine et Larrère Raphaël, *op.cit.*

²¹ Dantzer Robert et Mormède Pierre, « Stress in farm animals : a need for reevaluation », *Journal of Animal Science*, vol. 57, n°1, 1983, p. 6 - 18.

²² Singer Peter, *Animal liberation : a new ethics for our treatment of animals*, New-York, Random House, 1975.

²³ Dubreuil Catherine-Marie, « L'antispécisme, un mouvement de libération animale », *Ethnologie française*, vol. 39, n°1, 2009, p. 117 - 122.

²⁴ Lévi-Strauss Claude, « La leçon de sagesse des vaches folles », *Etudes rurales*, n°157-158, 2001, p. 9-13.

²⁵ Masson Estelle, Claude Fischler, Stéphane Laurens, Jocelyn Raude, « La crise de la vache folle : 'psychose', contestation, mémoire et amnésie », *Connexions*, n°80, 2003, p. 93-104.

²⁶ Entretien réalisé en 2016.

²⁷ Voir les multiples campagnes de l'association abolitionniste PETA dont les égéries ont été, entre autres, Paul McCartney, Pamela Anderson ou encore Myke Tyson.

²⁸ Delanoue Elsa, Dockès Anne-Charlotte, Chouteau Alizée, Roguet Christine, Philibert Aurore, « Regards croisés entre éleveurs et citoyens français : vision des citoyens sur l'élevage et point de vue des éleveurs sur leur perception par la société », *INRA Productions Animales*, vol.1, n°31, 2018, p. 51-68.

²⁹ Notons que 10% de notre échantillon n'a pu être classé statistiquement : cela concerne des individus qui ne ressemblent pas fortement à un profil mais dont les réponses peuvent correspondre à deux profils différents.

³⁰ Callon Michel, Lascoumes Pierre et Barthe Yannick, *op.cit.*